

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **CLAS2M1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction

CLAS2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le **Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques** forme des spécialistes dans l'étude des textes rédigés en grec et en latin.

Par le travail sur les sources originales, il développe la capacité de produire une analyse précise et rigoureuse, guidée par un esprit critique et une autonomie intellectuelle, en vue d'interpréter en son contexte la pensée d'un auteur ou une question de société. Ces qualités ouvrent l'accès à des emplois hors du domaine strict des langues et littératures anciennes.

Le défi qui s'offre au diplômé, dans une civilisation de l'instant comme la nôtre, est de promouvoir l'analyse rigoureuse des faits sur base des sources premières et dans une perspective à long terme.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser et appliquer des savoirs dans le domaine spécifique des langues et littératures classiques.

- 1.1. Maîtriser les deux langues anciennes classiques au niveau du lexique, de la grammaire (morphologie et syntaxe) dans leur fonctionnement synchronique et leur évolution diachronique ;
- 1.2. Appliquer les savoirs lexicaux et grammaticaux à des textes grecs et latins, dans le cadre de différentes activités : exercices de thème et de version, recherches personnelles, préparation d'exposés oraux et production de travaux écrits ;
- 1.3. Acquérir une connaissance approfondie des auteurs et des Œuvres des littératures grecque et latine, en maîtrisant les outils et méthodes d'analyse et d'interprétation de ces textes.

2. Mener à bien un travail de recherche personnel dans le domaine des langues et littératures classiques et en communiquer les résultats.

- 2.1. Collecter les informations au moyen des outils heuristiques adéquats, en vue d'établir un corpus pertinent des sources primaires (en langues anciennes), de traduire ces textes et de les analyser de façon critique, d'établir et utiliser une bibliographie pertinente des sources secondaires ;
- 2.2. Développer une méthodologie spécifique au sujet traité et la mettre en Œuvre dans le traitement du sujet ;
- 2.3. Traiter un sujet bien délimité : fournir un état de la question, définir une problématique, produire une argumentation claire et structurée, formuler des résultats ;
- 2.4. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche personnel, en satisfaisant aux exigences formelles de la rédaction (citations référencées, langue et style, structure et mise en page).

3. Acquérir et développer des compétences générales utilisables en milieu professionnel.

- 3.1. Mobiliser les savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser en profondeur un fait, un document, un discours ou une problématique ;
- 3.2. Gérer tout type d'information : récolter et analyser des informations, les classer, estimer leur degré de pertinence ;
- 3.3. Mettre en Œuvre une approche critique : identifier les sources originales des informations, apprécier leur valeur et analyser leur impact ;
- 3.4. Faire preuve d'un esprit de synthèse : analyser avec efficacité les données inhérentes à une situation ou une question en vue d'en dégager les conclusions ou les solutions les plus adéquates ;
- 3.5. Acquérir l'autonomie nécessaire au développement des facultés d'auto-apprentissage tout au long de la vie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un travail de fin d'études (15 crédits)
- de 20 crédits de langue et littérature grecques et latines
- d'au moins 5 crédits de sciences auxiliaires

Les 20 crédits restants peuvent être choisis parmi les sciences auxiliaires, les cours de comparatisme ou, pour maximum 10 crédits, parmi les cours du master 120.

CLAS2M1 Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Travail de fin d'études (15 crédits)

⌘ Autres cours (maximum 10 crédits)

Au maximum deux autres cours à choisir dans le programme du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#), en accord avec le/la titulaire du cours et le/la secrétaire de jury.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 60 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Langues grecque et latine : (40 crédits)

| | | | |
|-------------|------------|------------------|--------------------------------------|
| ○ LFIAL1770 | Grec I | Lysiane Delanaye | FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ LGLOR1270 | Grec II | Sarah Béthume | FR [q2] [45h+30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ LGLOR1321 | Grec III A | | FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ○ LGLOR1322 | Grec III B | Audrey Mathys | FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ○ LFIAL1180 | | | |

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

CLAS2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^o cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^o cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#) .

| | | | |
|--|--|--|--|
| | d'explication d'auteurs latins (LGLOR1731 ou LGLOR1732) | | l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes | Avec la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome et à condition qu'il ait suivi les cours suivants dans la mineure : LGLOR1270, LGLOR1321 ou LGLOR1322, LGLOR1422 et un cours d'explication d'auteurs grecs (LGLOR1721 ou LGLOR1722) | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques | | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. |
| Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres | | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

| | | | |
|--|--|--|---|
| Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques | | Accès direct | |
| Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (latin/français) | | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

| | | | |
|--|--|-------------------|---|
| Bachelor in de Taal- en letterkunde (grec/latin) | Maîtrise du français de niveau B1 (CECR) | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Bachelor in de Taal- en letterkunde (latin/...) Bachelor in de Taal- en letterkunde (grec/...) | Maîtrise du français de niveau B1 (CECR) | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Bacheliers étrangers

| | | | |
|--|--|-------------------|--|
| Bachelier étranger en langues et lettres anciennes (programme comportant l'étude du latin et/ou du grec) | | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . |
|--|--|-------------------|--|

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|----------|------------------------|-------|-----------|
|----------|------------------------|-------|-----------|

Licenciés

Masters

[Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#)
[Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#)

Accès moyennant compléments de formation

Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir [Procédures d'admission et d'inscription](#))

[Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#)
[Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#)

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence

PÉDAGOGIE

Les différents parcours proposés offrent à l'étudiant la possibilité d'orienter sa formation en fonction de ses aptitudes et de ses intérêts et d'acquies ainsi une relative autonomie dans sa formation. Les différents domaines d'études du programme offrent en effet un ensemble de cours cohérent et de qualité.

- Modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité : dans le cadre du master 60, c'est le choix de l'étudiant (orienté vers les cours interdisciplinaires du programme) qui sera déterminant.
-

